

Rapport financier semestriel Groupe RICHEL

2015

Période du 01/04/2015 au 30/09/2015





SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE GROUPE	3
BILAN CONSOLIDÉ	4
COMPTE DE RÉSULTAT	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	7
PRINCIPES ET MÉTHODES	8
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	18
NOTE 1 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
NOTE 2 - ECARTS D'ACQUISITION	18
NOTE 3 - IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	19
NOTE 4 - STOCKS	21
NOTE 5 - CREANCES	22
NOTE 6 - DETTES FINANCIERES	22
NOTE 7 - DETTES D'EXPLOITATION	23
NOTE 8 - PROVISIONS	23
NOTE 9 - RESULTAT FINANCIER	24
NOTE 10 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	25
NOTE 11 - IMPOTS DIFFERES ET PREUVE D'IMPOT	25
NOTE 12 - PERSONNEL	26
NOTE 13 - ANALYSE SECTORIELLE	27
NOTE 14 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN	27
NOTE 15 - Information relatives aux Dirigeants et aux Transactions avec les entreprises liees	28
NOTE 16 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	28



LE GROUPE

RICHEL GROUP (SA) est une société de droit français constituée en 1979. Son siège social est situé à EYGALIERES (13810), ZA des Grandes Terres.

RICHEL GROUP exerce son activité en France et à l'étranger. Cette activité consiste en la conception, la fabrication, le négoce, l'entretien et la maintenance de serres agricoles et d'abris de stockage.

RICHEL PROJETS a été constituée en décembre 2014 et a bénéficié le 5 février 2015 d'un apport partiel d'actif de la branche complète et autonome d'activité « commerce, sous toutes ses formes, de toutes serres de production horticole, d'équipements de serres et d'abris de stockage exclusivement dans le cadre d'engagements incluant leur installation d'une part et la réalisation de prestations de toute nature associées à ces produits d'autre part » de la société Richel Group.

Ce traité d'apport partiel d'actif ayant tant sur le plan comptable que fiscal, un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015, la société Richel Projets a donc été intégrée dans la consolidation du groupe à compter de cette date.

RICHEL USA, société de droit américain, a pour objet de faciliter le développement de l'activité commerciale de la société Richel Group sur le continent américain (prospection et assistance pour la conclusion de marchés).

RSDF INVERNADEROS, société de droit mexicain a été constituée en 2014 pour optimiser le traitement des opérations commerciales du Groupe au Mexique. Corrélativement la société INVERNADEROS DE FRANCIA, devenue sans objet, est en cours de liquidation.

RICHEL EQUIPEMENT SAS est un acteur reconnu dans la conception et la commercialisation d'équipements destinés à la production végétale. La gamme des produits RICHEL EQUIPEMENT couvre différents domaines de l'équipement pour serres de production et jardineries : chauffage, irrigation, régulation climatique, systèmes de manutention, etc.





BILAN CONSOLIDÉ

En K€uros

ACTIF		30/09/2015	31/03/2015
Ecarts d'acquisition	2	-	-
Immobilisations incorporelles	3	363	385
Immobilisations corporelles	3	11 323	11 970
Immobilisations financières	3	627	628
ACTIF IMMOBILISE		12 313	12 983
Stocks	4	7 034	6 673
Clients et comptes rattachés	5	22 483	13 561
Autres créances et comptes de régularisation	5	2 670	1 398
Trésorerie et équivalents	TFT	9 300	10 829
ACTIF CIRCULANT		41 487	32 461
Activités cédées - Actif		261	
TOTAL de l'ACTIF		54 061	45 444
PASSIF		30/09/2015	31/03/2015
Capital		1 713	1 713
Réserves consolidées		11 038	9 299
Résultat part Groupe		1 875	2 730
Capitaux propres	1	14 626	13 743
Intérêts minoritaires		-	-
Provisions pour risques et charges	8	1 431	1 396
Emprunts et dettes financières	6	4 797	5 284
Fournisseurs et comptes rattachés, dettes	7	32 255	24 829
fiscales et sociales Autres dettes et comptes de régularisation	7	952	193
TOTAL du PASSIF		54 061	45 444



COMPTE DE RÉSULTAT

En K€uros

		30	0/09/2015	3	0/09/2014
Chiffre d'affaires	13		43 528		41 864
Autres produits d'exploitation		_	284	-	11
Achats et variations de stocks		-	22 901	-	22 981
Charges de personnel	12	-	6 311	-	6 026
Autres charges d'exploitation		-	10 725	-	9 218
Impôts et taxes		-	517	-	596
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	918	-	999
Résultat d'exploitation			1 873		2 034
Charges et produits financiers	9		82		264
Résultat courant des entreprises intégrées			1 955		2 297
Charges et produits exceptionnels	10		842	_	287
Impôts sur les résultats	11	-	923	-	526
Résultat net des sociétés intégrées			1 875		1 485
Résultat des sociétés mises en équivalence			_		-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			-		-
Résultat net de l'ensemble consolidé			1 875		1 485
Intérêts minoritaires			-		-
Résultat net (part du groupe)			1 875		1 485
Résultat par actions (en euros)			0,44		0,35

Il n'y a pas d'instrument dilutif justifiant un calcul de résultat par action diluée.



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€uros

	30/09/2015	31/03/2015
Résultat net des sociétés intégrées (hors mise en équivalence)	1 875	2 730
- Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	-	-
- Résultat des sociétés mises en équivalence		
- Amortissements et provisions (1)	851	- 16
- Variation des impôts différés	168	774
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 371	2 289
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 523	5 777
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	- 2804	- 2 701
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 282	3 077
Acquisition d'immobilisations (hors crédit-bail)	- 225	- 669
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	450	16
Incidence des variations de périmètres (3)	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	225	- 653
Augmentation de capital ou apports	_	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 985	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Emissions d'emprunts	_	-
Remboursements d'emprunts	- 485	- 1008
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1470	- 1008
Variations de trésorerie	- 1527	1 416
Incidences des variations de taux de change	- 2	8
Trésorerie d'ouverture	10 829	9 405
Trésorerie de clôture	9 300	10 829

- (1) hors provisions sur actif circulant
- (2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité
- (3) Prix d'achat des titres augmenté de la trésorerie acquise

Analyse de la trésorerie de clôture	30/09/201	.5 31/03/2015
V-1	200	200
Valeurs mobilières de placement	200	200
Disponibilités	9 100	10 629
Découverts bancaires et équivalents	- C	0
Trésorerie nette	9 300	10 829



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS



PRINCIPES ET MÉTHODES

Principes et Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL arrêtés au 30 Septembre 2015 ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986 ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-02 du 29 avril 1999, relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, 2002-10 et 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Date de clôture des comptes

La date de clôture des comptes annuels de l'ensemble des sociétés consolidées est le 30 Septembre. Les états financiers des différentes sociétés du Groupe sont retraités préalablement à leur consolidation lorsque l'incidence du retraitement est significative, afin d'être en conformité avec les principes du Groupe détaillés ci-après.

Critères de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL regroupent les comptes de RICHEL GROUP SA et de toutes les sociétés sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors qu'elle présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle selon les modalités définies par les méthodes de consolidation.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :



RICHEL GROUP		Mère	Mère
RICHEL EQUIPEMENT (DIMAC)	IG	100,00%	100,00%
INVERNADEROS DE FRANCIA	IG	100,00%	100,00%
RSDF INVERNADEROS	IG	100,00%	100,00%
RICHEL USA	IG	100,00%	100,00%
RICHEL PROJETS	IG	100,00%	100,00%
RICHEL EUROPE	IG	100,00%	100,00%

Organigramme



Les principales activités des filiales sont les suivantes :

- RICHEL GROUP : Serres horticoles et maraîchères et abris de stockage
- RICHEL USA: représentation commerciale
- INVERNADEROS FRANCIA: représentation commerciale
- RICHEL EQUIPEMENT: Conception et commercialisation d'équipements de serres et de jardineries
- RICHEL PROJETS: Vente « Clés en Main » de serres et d'abris de stockage
- RSDF INVERNADEROS : représentation commerciale
- RICHEL EUROPE : représentation commerciale



Méthodes de consolidation

Le contrôle exclusif existe dès lors que le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale, et il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle conjoint existe dès lors que le Groupe partage avec une autre société le contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel sans qu'aucune des sociétés ne détienne de contrôle exclusif ou d'influence notable. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement (joint-venture,...) sont consolidées par intégration proportionnelle. Au 30 Septembre 2015, cette méthode ne trouve pas à s'appliquer.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises dans lesquelles le Groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. Au 30 Septembre 2015, cette méthode ne s'applique pas.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle ne sont pas consolidées.

Pour l'ensemble des sociétés, les comptes consolidés ont fait l'objet de l'élimination des transactions réciproques significatives.

Les provisions de nature fiscale ayant un caractère de réserves sont éliminées.

La quote-part de la situation nette revenant aux actionnaires ne faisant pas partie du Groupe est comptabilisée en intérêts minoritaires.

Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constituerait un écart d'acquisition.

Ecarts d'acquisition / goodwill

Lors de la première consolidation d'une société, ses actifs et passifs sont évalués à la juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation globale à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Cet écart peut être positif ou négatif.



Les écarts d'acquisition positifs ne font pas l'objet d'un amortissement. S'agissant d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat sur une durée reflétant les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Conception du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires de la société, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels, définis comme des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, font partie du résultat des activités exceptionnelles.

Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables applicables selon les normes françaises et sont, le cas échéant, retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées, comme notamment les marges sur stocks.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

Opérations en Crédit-bail

Les contrats de crédit-bail, ayant un caractère significatif, font l'objet de retraitements, selon les dispositions du règlement susvisé.

Une information est donnée dans les notes relatives aux immobilisations et aux dettes financières.



Principes comptables et méthodes d'évaluation

Faits marquants

Réorganisation de la structure de contrôle familial de Richel Group

En date du 22 septembre 2015, Richel Group a vu son actionnariat évoluer dans le cadre d'une réorganisation de la structure de contrôle familial.

La société Green STEP est devenue la société holding du Groupe RICHEL en détenant 92,93% du capital et 92,64% des droits de vote de Richel GROUP.

BNP Paribas Développement s'est associé à la société familiale Green Développement en prenant 34,5% du capital de Green STEP. Cette opération a été réalisée en retenant une valeur d'entreprise de Richel Group pour un montant de 7,47 euros par action, étant précisé que cette valeur n'intègre pas un complément ou une réduction de prix dont le montant sera arrêté ultérieurement en fonction de la trésorerie nette de la Société.

Ouverture d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Richel Group

Green STEP (Société Holding de Richel Group) a déposé le 6 janvier 2016 une offre publique d'achat simplifiée auprès de l'AMF visant à acquérir les actions de la société Richel Group présentes sur le marché. L'AMF a donné son avis de conformité sur le projet d'offre public le 19 janvier 2016 pour un montant de 9,50 euros par action pendant une période de 10 jours à compter du 22 janvier 2016.

A l'issue de la clôture de l'offre et dans un délai de trois mois, GREEN STEP à l'intention de demander à l'AMF la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions de la société Richel Group si les actions de la société Richel Group non présentées à l'offre ne représentent pas plus de 5% du capital et des droits de vote, conformément aux articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Un fonds de commerce acquis de 30 K€ inscrit dans les comptes individuels de RICHEL EQUIPE-MENT, et répondant au critère d'identification défini par le règlement 99-02 a été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

Les montants immobilisés sous la rubrique « brevets » correspondent à leur prix d'acquisition. Ces montants sont amortis sur une durée de quatre ans.

Les logiciels sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire et sur une durée d'un an, comme le permet l'administration fiscale.



Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Aucune immobilisation n'a fait l'objet de réévaluation.

Le groupe applique les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, ainsi qu'à la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, la dépréciation s'opère sur les titres puis sur les comptes courants. Si nécessaire une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

Stocks

Stocks de matières et approvisionnements

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode dite du prix moyen pondéré. Le prix de revient comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Produits finis

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Par ailleurs les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

Contrats à long terme

Les contrats à long terme ont été évalués selon la méthode dite de l'avancement.

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production direct, majoré des frais indirects de production s'y rattachant. Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés à l'avancement dès que l'on est en mesure d'apprécier le résultat avec suffisamment de précision. Le degré d'avancement s'apprécie alors au travers du ratio « coût des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coût total prévisionnel ».



Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, l'euro, comme suit :

- Les comptes de bilan sont convertis au taux de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique ;
- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions);
- Les différences résultant de ces conversions sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres (écarts de conversion). Les écarts de conversion sont constatés en compte de résultat lors de la cession de la filiale.

Ecarts de conversion

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en résultat financier.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont inscrites pour leur coût d'acquisition. Elles comprennent essentiellement des comptes à terme et des SICAV obligataires ou monétaires.

Une provision est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

Trésorerie

Le poste « trésorerie » comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

Dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2009, la Société Richel Group S.A a mis en œuvre un programme de rachats d'actions. Un contrat de Liquidité a ainsi été mis en place avec un prestataire de services d'investissements indépendant afin de favoriser la liquidité du titre et d'animer le cours de bourse.



Par ailleurs, en vue de l'attribution d'actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux du groupe prévue par l'Assemblée Générale du 13 janvier 2010, Richel Group S.A. avait procédé à l'acquisition de 54.061 titres pour un montant total de 339 K€. Dans le cadre du débouclement de ce plan qui est intervenu sur l'exercice précédent, 24.663 actions ont été attribuées pour une valeur de 155 K€. Au 30 Septembre 2015, la société détient donc les 29.398 actions restantes pour une valeur brute de 199 K€.

Impôts différés

Les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition) et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé. Le taux appliqué au 30 Septembre 2015 est de 33,33%.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels.

Au sein d'une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) – Actifs et passifs éventuels

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- Le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans ce cadre, une provision pour garantie accordée aux clients est calculée en fonction des risques découverts et de leur probabilité d'extension aux autres installations existantes.



Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies (l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Régimes à prestations définies (le Groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'éventuellement aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au Groupe) : le personnel du Groupe ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite. Les engagements du Groupe étant couverts par des fonds versés sur des contrats d'assurance, ces dernières ne font pas l'objet de provisions.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'exercice a été enregistré en diminution des charges de personnel.

Engagements de retraite

Les engagements retraite ont été calculé selon les hypothèses suivantes :

La convention retenue : Convention Collective de la métallurgie

Taux de rotation du personnel : 15% jusqu'à 60 ans

• Taux d'actualisation : 2%

Augmentation annuelle des salaires : 2%

• Date de départ prévue : 65 ans pour les Cadres et Non Cadres

Taux de charges sociales : 44%



Sur la base de ces hypothèses, la passif social du groupe s'élève au 30 Septembre 2015 à 372 K€ pour l'ensemble des sociétés du groupe RICHEL.

Un contrat IFC souscrit auprès de QUATREM couvre en partie cet engagement : les fonds disponibles sur ce contrat s'élèvent à 172 K€ au 30 Septembre 2015.

Le solde de 200 K€ ne fait l'objet d'aucun retraitement de consolidation ni de provisions complémentaires dans les comptes consolidés arrêtés au 30 Septembre 2015.

Résultat par action

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Il n'y a aucun instrument dilutif au 30 Septembre 2015.

Le résultat exceptionnel

Les charges et produits présentant un caractère non courant sont reclassés en résultat exceptionnel.



NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 - Variation des capitaux propres

En K€uros

Au 30 Septembre 2015, le capital social de RICHEL GROUP est donc composé de 4 283 412 d'actions d'une valeur nominale de 0,40 Euros.

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Total
Situation nette au 31 mars 2014	1 713	131	10 430	- 1295	- 5	10 974
Affectation des réserves			- 1 295	1 295		-
Dividendes						-
Résultat				2 730		2 730
Autres variations					39	39
Incidence des variations de périmètre						_
·						-
Situation nette au 31 mars 2015	1 713	131	9 135	2 730	34	13 743
Affectation des réserves			2 730	- 2730		-
Dividendes			- 986		-	986
Résultat				1 875		1 875
Autres variations					- 6 -	6
Incidence des variations de périmètre						-
Situation nette au 30 septembre 2015	1 713	131	10 879	1 875	28	14 626

Note 2 - Ecarts d'acquisition

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissement s cumulés	Valeur nette
			30/09/2015	31/03/2015	30/09/2015	30/09/2015	30/09/2015
éant							
OTAL			-	<u>-</u>	-	-	-
			Ecart d'acquisition	négatif			
PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Durée	Ecart d'acquisition Valeur brute	négatif Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissement s cumulés	Valeur nette
PARTICIPATIONS				Amortissements			Valeur nett
PARTICIPATIONS			Valeur brute	Amortissements cumulés	exercice	s cumulés	
			Valeur brute	Amortissements cumulés	exercice	s cumulés	



Note 3 - Immobilisations & amortissements

Synthèse

En K€uros

	30/09/2015			31/03/2015
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 494	1 131	363	385
Immobilisations corporelles	29 139	17 816	11 323	11 970
Immobilisations financières	627	-	627	628
Total	31 261	18 947	12 313	12 983

Immobilisations incorporelles

En K€uros

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/09/2015
		Immobilisations	Incorporelles		
Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles	1 440 30	24			1 464 30
Immobilisations incorporelles brutes	1 470	24	-	-	1 494
		Amortissement	ts immobilisati	ons incorporell	es
Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles	1 085	46			1 131
Amortissements	1 085	46	-	-	1 131
Provisions	-	-			-
Immobilisations Incorporelles nettes	385	- 22	_		363



Immobilisations corporelles

En K€uros

	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/09/2015
		Immobilisations	Corporelles		
Terrains	2 288		- 74		2 214
		400			
Constructions	11 842	103	- 557	00	11 388
Installations techniques	13 338	64	24	99	13 501
Autres immobilisations corporelles	2 023	34	- 21		2 036
Immobilisations en cours	99			- 99	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles brutes	29 590	201	- 651	-	29 139
		Amortissements	immobilisation	s corporelles	
Terrains	1 017	49	- 44		1 023
Constructions	5 874	279	- 527		5 627
Installations techniques	9 418	385			9 803
Autres immobilisations corporelles	1 309	58	- 3		1 363
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements	17 619	771	- 574	<u>-</u>	17 816
		- ,,=			
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles nettes	11 970	- 570	- 77	-	11 323

► Immobilisations financières

	31/03/2015	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/09/2015
	Immobilisation	s financières			
Titres de participation	500				500
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	128				127
Créances rattachées à des participations					
Immobilisations financières brutes	628	-	- 1	-	627
	Provision				
Titres de participations et autres immob. Finanicères					-
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Financières nettes	628	-	- 1	-	627



Détail des titres non consolidés

En K€uros

PARTICIPATIONS	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
NON CONSOLIDEES	30/09/2015		30/09/2015	31/03/2015
Détenues à plus de 50%	-	-	-	-
ASRI	500		500	500
Détenues à moins de 20%	500	- -	500	500
Total	500	-	500	500

En décembre 2009, RICHEL GROUP a pris pour 500 K€ une participation de 15% dans le capital de la société ASRI, qui intervient notamment dans la construction, l'équipement et l'entretien d'abris de stockage agricole et d'élevage. Cette participation, dans laquelle le Groupe n'exerce pas d'influence notable, n'est pas consolidée.

Note 4 - Stocks

En K€uros

		30/09/2015		31/03/2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Stocks Matières Premières	308	-	308	65
Stocks d'encours	1 461	-	1 461	1 978
Stocks de pdts interm.& finis	1 329	213	1 117	1 085
Stocks de marchandises	4 345	197	4 148	3 546
TOTAL	7 444	410	7 034	6 673

Note 5 - Créances

En K€uros

	Brut	Dépréciations	Net 30/09/2015	Net 31/03/2015
Créances clients	21 395	673	20 722	12 486
Créances fiscales et sociales	1 760	-	1 760	1 075
Créances d'exploitation	23 155	673	22 483	13 561
Actifs d'impôt différé	181	-	181	349
Autres créances	728	-	728	613
Charges constatées d'avance	1 761	-	1 761	437
Autres créances	2 670	-	2 670	1 398
Créances d'exploitation	25 825	673	25 153	14 959

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Note 6 - Dettes financières

En K€uros

	30/09/2015	31/03/2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 777	5 262
Interêt courus non échus	20	22
Concours bancaires courants	-	0
Emprunts en crédit bail	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Total	4 797	5 284

Détail des dettes financières

	30/09/2015	1 an	de 2 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 777	807	2 494	1 476
Interêt des emprunts	20	20		
Concours bancaires courants	-	0		
Emprunts en crédit bail	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
	-			
Total	4 797	827	2 494	1 476



Note 7 - Dettes d'exploitation

En K€uros

_	30/09/2015	31/03/2015
Dettes fournisseurs	15 903	10 913
Avances et acomptes reçues sur command	10 949	8 818
Dettes fiscales et sociales	5 402	5 098
Dettes fournisseurs	32 255	24 829
Comptes courants	-	-
Autres dettes	952	154
Produits constatés d'avance	-	39
Dettes diverses	952	193
Total	33 207	25 022

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 8 - Provisions

Provisions pour risques et charges

En K€uros

	31/03/2015	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/09/2015
Provisions impôts différés sociaux Provision impôts différés conso.	- -				- -
Provision pour risques & charges	1 396	47	- 12		1 431
	1 396	47	- 12	-	1 431



Provision sur Actif circulant

En Euro

	31/03/2015	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/09/2015
Stocks	425	197	- 212	-	410
Clients	591	300	- 218	-	673
Autres créances	-			-	-
Total	1 016	497	- 430	-	1 083

Note 9 - Résultat financier

En K€uros

	30/09/2015	30/09/2014
1) Total des dividendes	-	15
2) Autres produits de participation	144	-
3) Produits des autres immobilisations financières	-	-
4) Revenus des autres créances et VMP	-	2
5) Escomptes obtenus	-	-
6) Gains de change	33	47
7) Produits nets sur cession de VMP	8	2
8) Autres produits financiers	53	41
9) Ajustement Juste valeur s/actifs de transaction	32	-
10) Ajustement Juste valeur s/VMP de trésorerie	-	-
11) Ajustement Juste valeur s/immeubles de placement	-	-
12) Reprises sur prov. et amort. financiers	-	-
13) Transfert de charges financières	-	289
PRODUITS FINANCIERS	271	395
PRODUITS FINANCIERS	271	395
PRODUITS FINANCIERS 1) Dotation aux prov. & amort. financiers	271	395
	271 - 91	
1) Dotation aux prov. & amort. financiers	-	10
Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers	-	10
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés 	- 91 -	10 108 -
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés Pertes de change 	- 91 - 83	10 108 - 8
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés Pertes de change Charges nettes sur cession de VMP 	- 91 - 83	10 108 - 8
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés Pertes de change Charges nettes sur cession de VMP Coût du passage à l'EURO 	- 91 - 83 2	10 108 - 8
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés Pertes de change Charges nettes sur cession de VMP Coût du passage à l'EURO 	- 91 - 83 2	10 108 - 8
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés Pertes de change Charges nettes sur cession de VMP Coût du passage à l'EURO Autres charges financières 	- 91 - 83 2 - 12	10 108 - 8 6 - -
 Dotation aux prov. & amort. financiers Intérêts et charges financiers Escomptes accordés Pertes de change Charges nettes sur cession de VMP Coût du passage à l'EURO Autres charges financières 	- 91 - 83 2 - 12	10 108 - 8 6 - -



Note 10 - Résultat exceptionnel

En K€uros

	30/09/2015	30/09/2014
Sur opérations de gestion	529	2
Sur opérations de gestion	449	-
Reprises provisions, transferts charges	-	2 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	979	2 002
Sur opérations de gestion	58	2 288
Sur opérations en capital	78	-
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	136	2 288
RESULTAT EXCEPTIONNEL	842	- 287

Le résultat exceptionnel est principalement constitué par la cession de l'entrepôt de Richel Equipement (Mazé).

Note 11 - Impôts différés et preuve d'impôt

Impôts différés

En K€uros

DETAIL DES IMPOTS DIFFERES

	30/09/2015	31/03/2015
Actifs d'impôts différés	182	349
Passifs d'impôts différés	-	-
TOTAL	182	349
ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DIFFERES		
	30/09/2015	31/03/2015
Impôts exigibles	755	496
Impôts différés	168	774
TOTAL	923	1 270



(1) Les actifs d'impôts différés se décomposent comme suit :

Reports fiscaux déficitaires : 0 K€ Différences temporaires : 182 K€

Preuve d'impôts

30/09/2015

Résultat net consolidé	1 875
Fiscalité différée	168
Impôts société comptabilisés	755
Redressement fiscal	-
Crédits impôts comptabilisés	-
Impôts comptabilisés	923
Résultat net consolidé avant IS	2 798
Réintégrations permanentes	-
Déductions permanentes	29
Ecritures de consolidations non fiscalisées	
Résultat fiscal consolidé	2 769
Impôt théorique consolidé à 33,33%	923
Crédits impôts	-
Redressement fiscal	-
Contribution de 3,3%	
Impôt consolidé total	923

Note 12 - Personnel

	30/09/2015	31/03/2015
Salaires et participation	4 641	8 909
Charges sociales	1 596	3 615
Autres charges de personnel	75	154
Total	6 311	12 677
Effectif total	205	205

Effectif total	205	205
Cadres	80	87
Agents de maîtrise	17	6
Employés / ouvriers	108	112



Note 13 - Analyse sectorielle

En K€uros

Zones géographiques	30/09/2015	31/03/2015
France	18 688	26 616
Export	24 840	52 249
TOTAL	43 528	78 865

Note 14 - Engagements hors-bilan

Les engagements des sociétés du Groupe en matière de départ à la retraite s'élèvent au 30 Septembre 2015 à 372 K€. Ces engagements sont en partie couverts par les fonds versés sur un contrat souscrit auprès de la compagnie d'assurance QUATREM pour un montant de 172 K€ à cette même date.

Une promesse d'hypothèque a été émise pour garantir un emprunt de 2 100 K€ souscrit en 2006 pour financer une extension de l'usine. Le montant du capital restant dû au titre de cet emprunt s'établit à 1 051 K€ au 30 Septembre 2015.

Des nantissements d'équipements et outillages financés par emprunts ont été consentis à hauteur de K€ 2.350. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à 720 K€ au 30 Septembre 2015.

Une promesse d'affectation hypothécaire sous seing privé a été émise pour garantir deux emprunts souscrits en 2008, d'un montant global de 1 500 K€, et destinés à financer une extension de bureau. Le montant du capital restant dû au 30 Septembre 2015 s'établit à 967 K€.

Un contrat de prêt de 1 900 K€ a été signé le 25 mars 2011 par la filiale RICHEL Equipement afin de financer l'acquisition et la rénovation de bâtiments. Ce contrat est assorti à titre de garanties d'un cautionnement de RICHEL GROUP, et ce, pour le montant emprunté, augmenté des intérêts, commissions, frais accessoires. Au 30 Septembre 2015, le capital restant dû au titre de cet emprunt s'établit à 1 456 K€.



Note 15 - Information relatives aux Dirigeants et aux Transactions avec les entreprises liées

Le montant total des rémunérations brutes (brut SS) versées aux mandataires sociaux du Groupe sur la période s'élève à 342 K€.

Par ailleurs, les honoraires facturés au groupe par la société GREEN DEVELOPPEMENT correspondant principalement à des prestations en matière de gestion commerciale, administrative et marketing, se sont élevés à 181 K€. Les honoraires facturés à Green Step s'élèvent à 10 k€.

Enfin, la SARL Provence 99 a facturé 188 K€ au titre de l'occupation de terrains et de constructions sur son site d'Eygalières (incluant notamment un auvent de stockage d'une superficie de 9.020 m²).

Note 16 - Informations complémentaires d'importance significative

A la suite de contrôles effectués chez des clients français pendant les travaux de montage de serres vendues par la société Richel Group, les autorités administratives ont relevé un certain nombre de dysfonctionnements dans les modalités d'intervention des sociétés tierces opérant sur ces chantiers.

Une information judiciaire a été ouverte afin de déterminer les responsabilités de Richel Group. L'instruction suit son cours. A ce stade et compte tenu des informations dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'incidence financière probable de cette affaire.